



retard de solde tout compte

Par **max31220**, le **01/06/2010** à **16:22**

Je recherche, un avis ou conseil, car suite a ma convocation en vue d'un licenciement avec un CRP a la clef qui a été accepté.

Mon délais de carence étant finit a ce jours, et pourtant je n est encore signer aucun document de solde tout compte et encore moins perçu d'indemnité.

Mon employeur est en redressement judiciaire, et renvoie tout sur l'administrateur judiciaire qui lui me renvoie sur mon employeur.

Mon employeur est en redressement judiciaire depuis le 17 décembre 2009

Ma convocation en vu d'un licenciement été au 20 avril 2010 et j'ai signais ma convention CRP le jour même.

Mon employeur ne m a rendu les documents du CRP que le dernier jour de carence.

Le 5 mai, j ai reçu ma notification de licenciement par jugement

Et depuis je suis sans nouvelles de quoi que ce soit, on me renvoie de l employeur vers l'administrateur et vice versa

De plus mon employeur me répond qu'il est débordé entre tout

Mais je sais qu'il est occuper entre autre car il travaille dans une autre société que sont comptable actuel a ouvert et ou 2 des employés sont des ancien collègues a moi.

Je ne sais plus quoi faire pour avoir mon du

Si quelqu'un peut me conseiller merci d'avance